



La *Couverture des témoins* est une puissante installation artistique créée par le maître sculpteur Carey Newman pour reconnaître les atrocités de l'époque des pensionnats, rendre hommage aux enfants et symboliser les efforts continus de réconciliation.

Inspirée d'une courtepointe, cette œuvre à armature de cèdre est composée de centaines d'objets recueillis sur des sites de pensionnats et auprès de survivant·e·s, d'Églises, de gouvernements et d'autres sites culturels partout au Canada. Chaque objet raconte une histoire de perte, de force, de résilience et de fierté.

La *Couverture des témoins* est actuellement au Musée et sera installée dans nos galeries principales. Deux reproductions ont été créées pour être offertes à d'autres lieux d'exposition, permettant ainsi de continuer à transmettre ses histoires et ses messages. La reproduction à armature de bois comprend des panneaux de bois sur lesquels est imprimée l'image des objets originaux et des cadres intérieurs.

### Espace requis

De 100 à 140 mètres carrés (1 100 à 1 500 pieds carrés) avec suffisamment de place sur les murs pour exposer six grands panneaux didactiques. L'installation mesure 12 mètres (40 pieds) de longueur.

### Composantes

- Une reproduction, six panneaux muraux didactiques et un film documentaire de huit minutes.

### Composantes numériques

- Une application mobile qui explique chaque élément de la *Couverture des témoins* peut être téléchargée par les personnes en visite.
- Il est possible d'obtenir du soutien informatique et audiovisuel à distance.
- Deux documentaires (45 minutes et 90 minutes) sur la fabrication de la *Couverture des témoins*. Une bande-annonce est également disponible à des fins promotionnelles.
- Des exemples de communiqués de presse, de textes publicitaires et de messages pour les médias sociaux peuvent être fournis sur demande.

### Exigences relatives au lieu d'exposition

- Mise à disposition de deux à trois spécialistes en installation. Sécurité sur place pour la garde de l'exposition pendant qu'elle est ouverte au public.
- Un espace d'exposition propre et exempt de parasites. Aucune exigence particulière en matière de température ou d'humidité.

### Durée

Minimum suggéré de 6 semaines. L'exposition est actuellement réservée jusqu'en 2025.

### Services optionnels

Le Musée peut fournir des services de conception pour l'aménagement de l'exposition moyennant un coût supplémentaire.

### Frais de location et politique d'admission

- Il n'y a aucuns frais de location pour cette exposition. Les frais d'expédition à l'arrivée sont pris en charge par le lieu d'exposition qui doit également fournir un certificat d'assurance.
- Il n'est pas permis de faire payer des droits d'entrée pour cette exposition. Les personnes en visite qui s'identifient comme Autochtones doivent être admises gratuitement, et être dispensées des frais d'entrée généraux.

**Pour obtenir davantage d'information, ou pour vous inscrire à notre liste de diffusion au sujet des expositions itinérantes du Musée, veuillez écrire à [expositionsitinerantes@droitsdelapersonne.ca](mailto:expositionsitinerantes@droitsdelapersonne.ca).**

**Le Musée canadien pour les droits de la personne utilise des moyens novateurs de narration pour promouvoir la réflexion et la conversation sur l'importance des droits de la personne pour tout le monde. Il est l'un des six musées nationaux du Canada et se trouve à Winnipeg, au Manitoba.**

